

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 décembre 2018

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Hardy, Follet, Mmes Sochet, Presles, Dias, Karger, Deluzé, Perdrizet, Devoucoux.

Absents excusés : Mme Karger, Mme Deluzé , Mme Dias , Mr Hardy

Secrétaire de séance : Mme Sochet

Point sur les travaux

- Cantine / garderie Mme Kneiper , architecte demande à tous les artisans de respecter le dernier planning.
- Salle de spectacle ; la construction du local de stockage a commencé la dernière semaine de novembre.
- Acoustique Prieuré, les panneaux ont été commandés récemment, il a été difficile de trouver un fournisseur, ce qui explique le retard.
- L'installation d'une alarme au garage service technique est programmée le mercredi 19 décembre.

Création d'un programme investissement, achat de mobilier N°460

- Afin d'équiper la nouvelle cantine et la garderie périscolaire les membres du conseil municipal décident de créer un programme investissement achat de mobilier pour cela il est nécessaire de faire une décision modificative au budget primitif.

Programme 209 -5000 €, programme 420 – 25 000 € / programme 460 +30 000 €

Création d'un budget annexe lotissement

- Le conseil municipal décide de créer un budget annexe relatif à la gestion du lotissement chemin des alouettes ce dernier sera dénommé « budget annexe lotissement », demande que le budget soit assujéti à la TVA, et que toutes les dépenses et les recettes relatives à ce service soient inscrites au budget 2018 de ce budget annexe.
- Ce dernier est voté en équilibre à 8 083 €.

Personnel

- Suite au conseil municipal du 19 juin dernier une proposition de délibération instituant le nouveau régime indemnitaire pour le personnel RIFSEEP a été proposé au comité technique paritaire ; ce dernier a émis un avis favorable à la délibération proposée .Aujourd'hui les membres du Conseil municipal ont entériné la délibération instituant le RIFSSEEP. Ce nouveau régime indemnitaire sera mis en place à partir de janvier 2019.
- Mr le maire propose de donner à chaque agent un bon d'achat d'une valeur de 50 € à l'occasion des fêtes de fin d'année ; ces bons seront utilisés uniquement chez les commerçants de la commune pour favoriser le commerce local ; l'assemblée émet un avis favorable à la proposition faite par Mr le maire.

Affaires diverses

- fêtes de fin d'année, Mr le Maire informe l'assemblée que les décorations ont été installées ce jour.
- Repas Noel de la cantine aura lieu le 18 décembre à la salle de spectacle
- Le pot fin d'année personnel et la remise de médailles pour 20 ans de présence au sein de la collectivité à Mme Allary et Mme Lambert sera organisé le jeudi 20 décembre à 18h salle du conseil municipal.
- Cérémonie des vœux 2019 aura lieu le 11 janvier 18h30 à la salle de spectacle, la population est cordialement invitée.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 21 décembre.